

—
GROUPE DE TRAVAIL : DEVELOPPEURS D'ARTISTES
CONCERTATION N° 1
Le 31 janvier 2019 - De 9h à 12h au Kabardock, Le Port

ORDRE DU JOUR :

- Présentation du Contrat de filière
- Brainstorming

PRÉSENTS :

Nathalie Soler, manageuse, Lundi Production
Nathalie Vindevogel, Association Kaskas, Saodaj
Emmanuelle Martin, Manager,développeur, artiste
Elisabet Seguinot, Asso K Ba Roots, développeur
Fabrice Bassonville, Asso Prix 20 Desamb
Soizic Heraudet, Le Cri de l'Océan Indien
Stéphanie Grandry, Wee Did It
David Lachaize, Wee Did It
Nathalie Pelloud, Asso Protez Nout Zolor
Sonia Makhoulf, TBK Laprod, Benjam
Arash Khalatbari, artiste, dévelop. Territoire
Johnny Hospital, Roogaï Event

ANIMATEUR :

Emmanuelle Sindraye, PRMA

SYNTHÈSE :

Cathy Dumoux, PRMA



Groupe Développeurs d'artistes, jeudi 31 janvier 2019 - Kabardock, Le Port

1/- Présentation du Contrat de filière

Après la présentation de chaque participant, le contexte de la concertation est rappelé à l'assistance. Le contrat de filière des Musiques Actuelles est signé par Le CNV, L'Etat - La DAC Réunion, et La Région, et son objectif est de coconstruire et de proposer des politiques culturelles en direction des musiques actuelles. Cette démarche passe par la concertation des acteurs de la filière à travers tous ses métiers, pour recenser de nouvelles propositions et idées, en s'appuyant sur leurs transversalités, pour parvenir à la construction d'appels à projets financés sur 3 ans. Les appels à projets seront étudiés dans une commission pour un lancement au cours du 2^{ème} semestre 2019 (septembre). C'est donc une démocratie participative qui permettra de lister les "mouvements" des politiques culturelles actuelles nécessaires permettant de réviser, compléter, repenser l'existant. A titre d'exemple, les précédentes concertations laissent déjà clairement entrevoir l'éloignement géographique comme axe récurrent .

Pour compléter ce chapitre, les développeurs argumentent sur :

- **L'éloignement géographique**

Cette spécificité affiche un gros manque de considération dans les politiques culturelles, malgré les conséquences qu'elle implique :

- Les coûts des déplacements (pour information, une nouvelle adaptation du dispositif Fram mis en place par le PRMA, et qui permet de répondre différemment aux demandes, est en cours de réflexion).
- La nécessité d'établir des ponts avec des bookers en métropole
- L'obligation pour les développeurs de rencontrer les réseaux, d'aller sur les salons professionnels. Il est signalé que l'accessibilité à des informations précises et spécifiques est limitée, ici à La Réunion.

Dans le cadre d'un partage d'expérience, il est précisé que l'éloignement géographique peut produire un certain nombre d'avantages et d'inconvénients par rapport au réseau

Une arrivée sur un marché professionnel hors Réunion sans relations préétablies peut s'avérer très difficile. A l'inverse, un accueil à la réunion permet plus facilement les rencontres, qu'il s'agisse de déplacements pour des festivals, le IOMMA ou pour des commissions. Cette facilité d'accès aux têtes de réseaux à La Réunion, permet de poser des jalons dans l'optique d'un futur déplacement sur les autres salons professionnels.

Il est également primordial de définir précisément ses objectifs pour tirer un bénéfice de ce type de déplacement. Il est également important de comprendre les codes du réseau avant de s'exporter, une vision parcellaire ou lacunaire pouvant entraîner des conséquences désastreuses.

Les développeurs s'expriment ainsi :

"Nos métiers manquent de considération dans leur problématique d'éloignement. En effet les échanges sont peu aisés, ce qui complique singulièrement la mise en place d'un véritable réseau .

La création d'une délégation semble intéressante pour organiser et favoriser la mise en réseau via les PRMA".

La facilité de rencontrer les décideurs à La Réunion fausse les codes de la communication en métropole (dans l'attitude et dans le positionnement).

Les déplacements sur des événements et salons du type BIS (Biennale Internationale du Spectacle vivant) au mois de janvier, sont souhaitables et demandent une organisation en amont des rencontres, ce qui peut permettre la mise en place de groupes de travail et de développer vraiment le réseau.

La prise en charge de l'accompagnement d'artistes sur des Festivals "repérés" (qui bénéficient de contacts privilégiés sur place) permet d'effectuer d'autres prospections en parallèle. Le partage d'une liste de contacts est proposé.

Le manque de représentation et de visibilité de la scène des musiques actuelles de La Réunion en métropole est constaté. L'organisation d'un plateau dédié (une vitrine) peut paraître intéressant, on souligne toutefois la difficulté de mobiliser les professionnels sur une scène spécifique. Le Printemps de Bourges est évoqué.

L'évaluation des groupes avant leur départ en tournée est très important pour les réorienter si besoin, et ne pas perdre des années de travail sur un seul concert qui ne serait pas de niveau.

2/- Brainstorming

Tous les métiers expriment clairement leur volonté de se désenclaver et de se rencontrer pour diagnostiquer précisément les manques : l'initiative pourrait être portée par une structure ressource, proposée par le PRMA.

- **Diversité artistique**

Le langage des programmeurs s'avère différent quand on ne parle pas du maloya, et les décideurs peuvent manquer d'écoute... La sectorisation est toujours limitative. Il est impératif de prendre en considération toutes les esthétiques et de ne pas stigmatiser les musiques du monde. Le IOMMA apparaît lui aussi comme un bon outil mais à élargir. Le dispositif FRAM répond effectivement à la diversité.

La représentation des musiques urbaines est inexistante chez les professionnels dans le IOMMA, et l'ouverture de ce marché en direction d'autres esthétiques et d'autres représentations est souhaitée. Sans visibilité au IOMMA, les possibilités de programmation restent très minces et du même coup, donne peu d'espoir à la structuration de ces groupes.

Les développeurs souhaiteraient également une ouverture des salles de diffusion plus importante sur l'accueil des artistes locaux pour entretenir et développer la relation salles / production locale.

- **Scène émergente**

La dégradation des scènes pour les jeunes groupes est relevée sous plusieurs formes :

- moins d'argent pour ces dispositifs.
- la quête de "gros public" dans les villes
- la perte de qualité (pas de projet professionnel pour les sélectionnés).

On déplore l'absence de tremplins/scènes et accompagnement pour les émergents.

- L'association *Prix 20 desamb* affirme sa vocation de tremplin ouvert sur la scène actuelle et sa volonté de vraiment leur donner une visibilité. Il est important de donner la place aux jeunes pour la transmission et aussi pour permettre le repérage du potentiel en construction.

La démarche du *Prix 20 desamb* qui comprend résidence, formation et accompagnement reste peu soutenue par La Région, et mener ce type d'actions sans leur soutien appuyé pose une véritable interrogation. Les développeurs, de manière unanime, s'accordent à défendre la valorisation des tremplins.

Problèmes de structuration à La Réunion

La professionnalisation des artistes devrait bénéficier d'une adaptation locale. Il est rappelé qu'à défaut d'intermittence, les chances d'export restent nulles puisqu'il s'adresse exclusivement aux artistes encadrés par une structure professionnelle.

- **Structuration et territoire.**

Il serait bon d'intégrer le développement territorial dans les projets (la culture est un levier économique reconnu) au regard des nouveaux dispositifs créés à cet effet. On citera "cœur de ville", , quartiers prioritaires et ANRU. Sachant que la base de "cœur de ville" repose sur l'attractivité, nos activités sont directement concernées. Il est précisé que plusieurs communes peuvent être ciblées. L'étude des retombées économiques des Festivals, qui a déjà été sollicitée par ailleurs, est à nouveau demandée et peut effectivement apporter un bon argumentaire dans ce contexte également. Pour les quartiers prioritaires il est important de se positionner avec l'outil culture, ce qui permet des accompagnements financiers.

Il existe un modèle Coopératif d'entrepreneur social qui s'avère très flexible et qui permet vraiment de réinventer un modèle économique informel. Une rencontre et une présentation de ce modèle en cours d'expérimentation, pourra être présentée dans le contexte des journées professionnelles organisées par le PRMA, le 3 mai 2019. La question du mécénat pourra également être abordée.

- **Politiques culturelles**

Toutes les problématiques ont du sens dès lors qu'elles participent à une structuration collective. Le but reste de fédérer la filière pour être une force de proposition politique.

- Sensibilisation et pédagogie en direction des collectivités paraissent nécessaires. Le PRMA s'y emploie.
- En observant des besoins, des permanences juridiques sont également en cours d'organisation.
- Le groupe se demande également quelle attention est véritablement accordée à l'instruction des dossiers dans un ordre général. Des réponses concrètes de La Région doivent être exigées, et rendues par une commission constituée du Conseil Départemental et de professionnels représentants de la filière des musiques actuelles.

- **Mutualisation des compétences / Groupement d'Entrepreneurs**

Force est de constater que la filière manque de fédération et de représentation dans ses différents métiers.

Pour information, la présence syndicale du SMA est représentée au Kabardock et au PRMA.
A noter également, l'accord cadre spectacle vivant, qui donne lieu à des problématiques de structuration du secteur spectacle vivant.

Le manque d'information et de formation concernant le métier est affirmé et le partage de ressources, ainsi que des plans de formation sur le long terme, seraient les bienvenus.
Le manque de collectif ou fédération est à nouveau évoqué ; davantage de personnes ressource et formées permettrait le développement de la circulation de l'information.

- **Economie**

La pratique amateur juxtapose la pratique professionnelle et ne permet donc pas d'établir un système économique susceptible de soutenir la professionnalisation. L'économie de la musique reste compliquée...

Fin de la concertation à 12h, le 31 janvier 2019, au Kabardock, Le Port